# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 25 OCTOBRE 1874


## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Les démocrates aristocrates.**

Le *Republican*, pour exciter les plus mauvaises passions des noirs, appelle les chefs du parti démocratique, les candidats, etc., des "*aristocrates*," qui n'ont jamais travaillé de leur vie et qui espèrent vivre d'emplois publics.

C'est fort, n'est-ce pas ?

Nous promettons de donner un prix Monthyon au *Republican*, s'il veut bien nous citer un seul *carpet bagger*, dans toute la séquelle radicale, qui ait jamais gagné son pain, "à la sueur de son front," (style de mélodrame) ou qui ait jamais fait œuvre de ses doigts, si ce n'est en fouillant les poches du prochain.

Nous nous trompons, cependant, il y a des *carpet baggers* qui ont travaillé, qui ont même, si le *Republican* le désire ainsi, "abreuvé une terre ingrate de leurs sueurs," mais, c'est aux travaux forcés.

En cherchant bien on trouverait leurs noms dans les régistres de Sing Sing et ailleurs.

Cela ne nous fâche pas du tout, d'ailleurs d'être appelés aristocrates.—Oh, mon Dieu, non !—L'honnêteté et la respectabilité constituent notre aristocratie à nous.

On ne prête qu'aux riches.

**Les fraudes dans l'enregistrement.**

Nous avons déjà dit qu'il y avait des fraudes considérables dans l'enregistrement. On s'y attendait ; aussi on n'a pas lieu d'en être surpris.

Le comité de vérification, (*canvassing committee*), dont on ne saurait trop faire l'éloge, a des preuves écrasantes, qu'il fera valoir en temps et lieu. Les malheureux nègres qui sont directement impliqués dans ces fraudes ne sont pas les vrais coupables, ils ont été poussés par les aventuriers qui les exploitent, et il est probable qu'ils ne savent même pas la loi qui traite de l'enregistrement et de l'élection.

Nous leur conseillons de s'en informer, avant qu'il ne soit trop tard, et de bien réfléchir aux conséquences de leurs actes.

Il y va du pénitencier !

Nous les prévenons que leurs noms sont marqués d'une croix et nous en parlons avec connaissance de cause.

Ils sont avertis : maintenant, s'ils persistent à vouloir frauder quand même, pour le plus grand bien de quelques aventuriers qui se moquent d'eux, ils seront punis et ce sera tant pis pour eux !

**Les livres d'enregistrement.**

Avant-hier, après la clôture des bureaux d'enregistrement, tous les livres ont été apportés à la Maison d'Etat, ancien Hôtel St Louis, afin que Kellogg ait l'occasion de les examiner et de faire quelques petits changements, s'il le juge nécessaire.

Les inspecteurs nommés par les Etats-Unis ont protesté, mais on ne les a pas écoutés. — Heureusement qu'ils ont eu double les noms de tous les enrégistrés.

Il faut que ces documents importants soient bien gardés jusqu'après l'élection.

On se souvient de la tentative de vol qui a été faite à la résidence de M. R. H. Marr, pendant qu'il était à Washington, par des individus payés par les radicaux, —on a dit que c'était des officiers de police dans le temps,—pour se procurer les retours de l'élection de 1872 !

Il fait bon d'être sur ses gardes avec les ennemis que nous avons à combattre. Nous savons qu'ils ne reculent devant aucune infamie.

**Aurons-nous une parade militaire ?**

Le *Republican* et le *Times* annoncent tous les deux à grand fracas que nous aurons une revue militaire de toutes les troupes des Etats-Unis, dimanche matin, à huit heures et demie, rue du Canal.

Il faut espérer que cet exercice fera du bien aux soldats, puisque c'est dans ce seul but qu'on prétend que la parade aura lieu.

Ce brave général Emory, qui n'est pas politicien du tout, est un vrai père pour les hommes qui sont sous son commandement et le marshal Packard a tant de sollicitude pour les troupes !

Les radicaux calculent que cette revue en miniature aura un effet foudroyant sur notre population.

Ils nous jugent d'après eux-mêmes. Pauvres diables, on être réduit à de pareils expédients !

**La police Métropolitaine veut être payée.**

Nous avons parlé déjà des difficultés de la police métropolitaine avec le bureau des commissaires. Les officiers de police n'ont pas été payés depuis le 1er août, et on se souvient qu'il y a une semaine, ils avaient péremptoirement demandé leur argent, en menaçant de donner leurs démissions en masse s'ils n'obtenaient pas satisfaction.

Les pauvres métropolitains ont été apaisés un moment par des promesses ; mais, comme la faim les talonne et qu'ils ne peuvent pas faire vivre leurs familles de promesses, ils ont encore une fois formé un comité, composé de deux hommes de chaque précinct, pour soumettre au bureau des commissaires l'ultimatum suivant :

"Il faut que la police métropolitaine soit payée avant lundi prochain, ou sinon, tous les hommes qui composent cette organisation se retireront dans leurs stations et refuseront de servir."

La question ainsi nettement posée, nous n'avons plus qu'à attendre le résultat.

Kellogg, M. Oglesby et le trésorier Bray ont eu une conférence, dans laquelle il a été fait mention d'un second emprunt à l'agence fiscale, pour calmer les exaspérés.

Nous ne savons pas si les pourparlers ont abouti, mais nous savons que dans le cas contraire les métropolitains ne se contenteront plus de paroles en l'air.

Kellogg ne peut pas espérer être bien servi sans payer, car il n'est pas homme à inspirer un dévouement désintéressé pour sa personne.

Il y a plus d'un rapport entre l'ex-gouverneur Warmoth et l'usurpateur ; le premier a puisé et le second puise dans les coffres l'Etat ; mais, Warmoth avait quelques instincts généreux, il ressemblait en ce sens au "gambler"—joueur de profession—que gagnant son argent facilement, il le dépensait largement. Kellogg, paraît-il, est très ladre ; l'argent qui lui passe une fois entre les mains n'en sort plus ; il thésaurise et n'a pas encore atteint le chiffre qu'il s'est fixé dans son imagination.

Le mécontente ainsi ceux qui ne l'entourent que parce qu'ils espèrent partager avec lui le gâteau gouvernemental ; mais le pseudo est gourmand et veut tout pour lui au risque d'une indigestion.

Aussi, peu à peu, ses fidèles l'abandonnent, lui tournent le dos, et le malheureux gouverneur des affidavits va chercher des consolations dans les bras du marshal Packard, qui ne le trahit pas lui, parce que Kellogg lui appartient et n'a rien à lui refuser.

On nous avait dit que les meneurs radicaux comptaient beaucoup sur la police métropolitaine pour l'élection prochaine.

Leurs espérances seront-elles déçues, parce que leur parti, enrichi de nos dépouilles, aura reculé devant la misérable somme de cent mille piastres ?

S'ils ne sont pas payés, les métropolitains déjà furieux de la défaite de leur chef Badger dans la convention panachée, comme candidat à la place de sherif civil, ne manqueront pas de voter contre tout le ticket radical.

Allons, que Kellogg délie les cordons de sa bourse ; on lui accorde jusqu'à lundi et il a un jour de grâce avant l'échéance.

**L'opinion légale de M. Wm R. Whitaker.**

M. Wm R. Whitaker a donné l'opinion légale suivante, relativement aux droits des inspecteurs d'enregistrement nommés par les Etats-Unis :

"Nlle-Orléans, 23 octobre 1874.

En prenant pour base les articles 4eme, 5eme et 6eme de l'acte du Congrès, approuvé le 28 juillet 1871, il est du devoir des inspecteurs nommés par les Etats-Unis dans l'enregistrement des votants, pour une élection de membres du Congrès, de ne jamais négliger d'exercer une surveillance de chaque instant."

"Ces officiers sont requis, et ils ont plein pouvoir pour cela,—de surveiller l'enregistrement dès le début et jusqu'au moment où les retours sont compilés. Il y a des pénalités prescrites dans le cas où ils négligeraient de remplir strictement les devoirs de leur charge.

Il faut qu'ils soient présents chaque fois qu'on procédera à l'enregistrement des votants, en tous lieux désignés à cet effet, et chaque fois aussi qu'on jugera nécessaire de récuser les noms de certains votants."

"Il faut qu'ils soient présents également chaque fois qu'il y aura élection et qu'on comptera les votes, en tout lieux désignés à cet effet. Ils doivent être présents encore en tous lieux, où l'on gardera les boîtes dans lesquelles les votes auront été déposés, jusqu'à ce que les votes aient été comptés et que les certificats et les retours d'élection soient publiés."

"Toutes facilités leur seront accordées pour annoter, consulter, copier et vérifier les signatures, et ils seront protégés dans l'exercice de leurs fonctions.

On dit que pour avoir négligé de suivre à la lettre toutes les clauses de la loi, des fraudes considérables ont été commises dans l'élection de 1872 en Louisiane. Voyez les témoignages dans le cas de l'élection contestée, Sheridan versus Pinchback."

Wm. R. Whitaker.

**Une vendetta.**

Vers huit heures, jeudi soir, un sicilien nommé Pedro Greco, qui passait rue Dumaine, entre Royale et Chartres, a été assailli par un homme inconnu, qui lui a tiré trois coups de revolver, lui logeant les trois balles dans le dos.

Le malheureux a été transporté à sa résidence, No. 106 rue St-Philippe, où il est mort vers sept heures, vendredi après-midi.

Quoiqu'il sût parfaitement le nom de l'assassin, il a refusé de le dire et a emporté son secret dans la tombe.

Le coroner Grayer a fait une enquête, mais, il lui a été impossible de ne rien savoir, les amis de la victime gardant un silence absolu, en se contentant de dire que c'était une vendetta.

**Coups de poignard.**

Vers sept heures, hier matin, un homme de couleur nommé Jonh Smith, âgé de 37 ans, a été trouvé étendu sur le trottoir, rue Tchoupitoulas, entre Octavia et St-Joseph, souffrant d'une blessure très grave à la poitrine.

Smith a déclaré qu'il avait été attaqué par trois hommes inconnus qui l'avaient frappé sans provocation aucune et s'étaient enfuis ensuite.

Le malheureux a été transporté à l'hôpital de charité où il est mort hier soir. Nous avons peu de croire que John Smith, appartenait à l'un des clubs démocratiques de couleur et qu'il a été assassiné à cause de ses opinions politiques.

Ce meurtre demande une investigation.

*TEMPÉRATURE.* — 24 oct. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 A. M. | 69 | 21 |
| 12 M. | 85 | 29 |
| 3 P. M. | 82 | 27 |
| 6 P. M. | 79 | 26 |

Le Brillant d'Amidon patenté de Shepard fait paraître neuf le vieux linge. A vendre par Ferdinand Hencke, grocer, Vieille Levée, vis-à-vis du marché français.

# DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

## Nouvelles Européennes.

### ANGLETERRE.

Londres, 24.—Le *Magic*, de Dundee, pour Rangoon, a fait naufrage dans les Hébrides. 24 personnes ont péri.

Londres, 24.—Les légitimistes pressent le comte de Chambord de revenir en France.

Londres, 24.—Une dépêche de Berlin à la *Gazette* de Pall Mall dit que le juge qui a été chargé de faire l'instruction préliminaire de l'affaire du comte d'Arnim est attendu lundi à Paris où il ramasse des témoignages. Il ne lui reste plus qu'à avoir la déposition du prince de Hohenloe, ambassadeur allemand à Paris, et celle du prince de Bismarck.

### PRUSSE.

Berlin, 24.—On croit que le procès du comte d'Arnim commencera de bonne heure en décembre prochain. Le prince de Bismarck sera le principal témoin à charge.

### RUSSIE.

St-Pétersbourg, 24.—Une dépêche de Tiflis annonce que le quartier commerçant de cette ville a été détruit par le feu. Au moment où le télégramme a été envoyé, le théâtre était entièrement détruit, et aussi plus de cent maisons. Le feu dure encore.

### SHREVEPORT.

Shreveport, 24—Des warrants ont été servis à George A. Pike, E. Jacobs, J. G. McWilliams, A. H. Lindsey, W. P. Tord et J. J. Horau, tous citoyens notables : Tous devront se rapporter immédiatement au commissaire Levisse. Ils refusent d'aller à moins qu'ils ne soient arrêtés par les soldats des Etats-Unis. Le génl. Merrill fait l'affidavit.

Shreveport, 24.—Les personnes suivantes ont été arrêtées ce matin par le marshal des Etats-Unis sur l'accusation d'avoir violé l'*enforcement act* : George A. Pike, banquier ; E. Jacobs, de la maison E. & B. Jacobs, la plus riche maison de la ville ; John J. Horan, de la maison Horan & Lobney, marchands de laine et de peaux ; W. P. Ford, de la maison Boisseau & Ford, facteurs de coton, R. H. Lindsay, de la maison Steery & Lindsay, courtiers de coton ; et J. G. McWilliams, grand propriétaire et opérateur.

D'autres personnes sont menacées. Les mandats ont été servis par un nommé O'Neil, candidat radical pour la place de shérif dans la paroisse Bossier, et ont été basés sur les affidavits du génl. Lewis Merrill, de l'armée des Etats-Unis, commandant le district.

Aucune résistance n'a été faite ni aucune tentative d'évasion. Les interrogatoires auront lieu lundi matin.

On n'a pas fait d'autres arrestations depuis le matin, mais 90 mandats ont été préparés sur la demande du général Merrill, et l'on dit qu'ils seront servis lundi matin.

### FRANKLIN.

Franklin, Le., 24 oct—Un meeting nombreux et enthousiaste de blancs et de gens de couleur de la paroisse de St-Mary, convoqué suivant les résolutions adoptées par la convention de nomination de la Ligue Blanche, samedi dernier, a été tenu ici aujourd'hui. Un compromis semblable à celui récemment fait dans la paroisse de Terrebonne a été effectué.

Le plus grand ordre a régné dans le meeting, des discours, prononcés par les blancs et les gens de couleur, ont été bien reçus. Le ticket de compromis suivant en opposition au ticket républicain, a été adopté avec grand enthousiasme :

Arthur Antoine (couleur) et L. S. Clarke, (blanc) pour la Chambre des Représentants ; J. W. Syman (blanc) juge de paroisse ; Timothy Davis (couleur) sherif.

Les blancs ont trois et les blancs ont deux candidats pour le jury de police. Les places de constables de ward et de juges de paix sont également divisées.

### NOUVELLE IBÉRIE.

Nlle Ibérie.—Les personnes, venant de St-Martin rapportent l'arrestation au Pont Breaux, par le marshall des E. U., d'Eugène Dérie, et H. Hébert. Avec les hommes, antérieurement arrêtés, ils ont été transférés à St-Martinville où ils subiront un interrogatoire préliminaire, lundi prochain. On ne sait pas pourquoi ils ont été arrêtés.

Le jury de police s'est réuni hier et a refusé de rien décider au sujet de l'élection. Les blancs supposaient qu'ils avaient l'avance au moment de la clôture des régistres.

### CUBE.

Havane, 22.—Le capitaine général est résolu à faire exécuter le décret établissant une contribution de 5 p. 0[0 sur le capital.

### HAITI.

Jacmel, 10.—La récolte du café est immense. Les producteurs refusent de vendre aux prix actuels. Les îles adjacentes sont tranquilles.

### BRESIL.

Rio Janeiro, 23.—Des avis des Etats Argentins, par la voie de Montevideo, du 21 octobre, représentent comme fort triste l'état des choses. Les troupes du gouvernement désertaient aux insurgés.

### WASHINGTON.

Washington, 24.—Beaucoup de bruit pour un faible résultat. Il paraît maintenant décidé que les seuls maîtres de poste qui doivent être changés sont ceux de Galveston et de Houston. Ils ont déjà été invités à donner leur démission, mais ils ne se pressent pas de le faire et veulent probablement forcer l'administration à les révoquer expressément.

Washington, 24 oct—Nominations—L'ex-gouverneur Pease, collecteur du port, et M. Sabines, maître de poste à Galveston.

Les départements feront les changements dans le Texas d'après les listes fournies par des agents spéciaux, aucune demande ne sera prise en considération. Bristow et Douglas se consulteront lundi sur les changements dans le département du revenu.

Washington, 24.—L'hon. Jeremiah J. Black, de la Pennsylvanie, a adressé au N.-York *Herald* une lettre où il critique les lettres de Reverdy Johnson et de Chs. O'Conor, au sujet de la conduite du Président dans l'affaire de la Louisiane.

Il soutient que le président a commis une grave violation de son devoir constitutionnel en soutenant tout d'abord Durell en faveur de l'installation du prétendant Kellogg et réinstallant Kellogg après son expulsion par le gouvernement légal de l'Etat sous McEnery.

**Observations Météorologiques.**

Washington, 24.—Probabilités pour les Etats du Golfe. Baisse de baromètre. Vents du sud, temps plus chaud et partiellement couvert, et pluie passagère.

### MEMPHIS.

Memphis, 24 oct.—Un lamentable accident est arrivé mercredi dernier dans le comté de Panola, Mississipi. Quatre jeunes gens chassaient le chevreuil dans les terres basses du Tallahatchie. Ils se séparèrent. L'un d'eux, Benj. Mitchell, en suivant un sentier dans un bois de cannes, croyant qu'une de ces cannes remuait et croyant que ce mouvement était causé par un chevreuil, il envoie dans le fourré ses deux coups de chevrotines auxquels il est répondu par des cris. Il court et trouve étendu mort Thos. Mosby, un de ses compagnons qui avait été atteint à la tête.

David White, autre chasseur de la même bande, a été mortellement blessé à la tête, et le troisième S. W. Johnson a reçu une grave blessure. Tous ces jeunes gens appartiennent à des familles respectables qui se trouvent subitement plongées dans le deuil.

### BOSTON.

Boston, 24—Les faillites suivantes sont annoncées. J. H. Lord, marchand de thés et cafés, C. S. Barbour, marchand de malles, S. B. Eaton, marchand de chapeaux, C. C. McElvery, marchand de meubles, J. C. Belcher, marchand de bottes et de souliers.

### NEW-YORK.

**Pas de terreur dans l'Alabama.**

New York, 24.—Une lettre d'un correspondant du *Times* qui le donne pour un républicain énergique, dit qu'il a parcouru des milles sur des chemins peu fréquentés, qu'il a été dans toutes les grandes villes, et qu'il n'a pu y découvrir la moindre trace du règne de la terreur et qu'il a vu partout les nègres paisiblement au travail. Pas de guerre de race et nulle part la prétention de faire croire que les crimes récents doivent être attribués à des motifs politiques.

Il a trouvé que les hommes qu'on voulait absolument faire passer pour les assassins de M. Billings ne ressemblaient pas à des avaleurs de sang ni à des bandits et il semble croire que les preuves rassemblées contre eux sont ridicules.

New-York, 24.—Il y a eu une longue plaidoirie, aujourd'hui, devant le juge Wilson, à la Cour de cité, sur la motion de l'avocat de Beecher, pour forcer Tilton à produire un exposé de faits dans son procès contre Beecher.

L'avocat a lu un affidavit de Beecher qui dit que le plaignant ne spécifie qu'une date à laquelle on puisse rapporter un fait d'inconvenance de sa part. Tilton affirme que Mme Tilton et Beecher ont confessé leur faute à diverse fois. Beecher le nie et dit que cela est entièrement faux. Il craint que Tilton n'ait l'envie de se servir de témoignages fabriqués dans le procès. La Cour a pris les papiers.

New-York, 24.—Le *Post* du soir a l'article suivant :

"Le Président des E. U. semble désireux de ne laisser au parti Républicain d'autre alternative que le suicide ou sa rénomination, se détruire ou être détruit.

C'est un grand sacrifice à faire, mais, s'il le faut, il ne sera pas trop grand pour la leçon qu'il enseignera. Il donnera au président Grant la distinction peu flatteuse d'être le premier et le dernier de nos premiers magistrats à convoiter un troisième terme.

Le gouverneur Dix est supplié d'intervenir et par une entière expression de son opposition bien connue à l'établissement d'une Dynastie présidentielle dans le pays, de sauver le parti républicain à New-York ; mais cela ne ferait que hâter le résultat qu'on voudrait empêcher, cela ne ferait que mettre plus en lumière la résolution du président à ne se séparer d'aucune de ses chances pour une renomination.

En politique, comme en droit, les témoignages secondaires ne sont jamais reçus, quand de meilleurs peuvent être produits. En outre, la déclaration du gouv. Dix ne lierait que lui-même et n'obligerait pas le parti.

"Les hommes qui dans la convention d'Utica ont refusé de prononcer des paroles opportunes—quand le silence était pire qu'un crime politique—quand c'était une bévue—n'auraient, s'ils étaient convoqués de nouveau pour la nomination du président, aucun égard pour quoi que ce soit que le gouv. Dix pût dire maintenant sur ce sujet.

Le temps est passé où quelques paroles du gouverneur de New-York eussent pu faire du bien. Si quelqu'un peut sauver le parti républicain de la destruction, c'est le président et le président seul.

Si le président Grant, cependant, veut faire de cette élection de New-York une élection présidentielle et non gubernatoriale, il fait juste ce qui convient à son but et nous nous risquons à prédire que, s'il persiste dans sa politique taciturne, il sera satisfait du résultat, mais sur le principe que les gens sont généralement satisfaits "quand ils en ont assez."

### MOBILE.

Mobile, 24.—Dans le procès du col. Witmore, un des prisonniers du comté de Sumter, devant le commissaire Gilette, le détective des Etats-Unis le poursuivant en chef et le témoin à charge pour le gouvernement, a été instantanément reconnu par l'amiral Raphael Semmes, comme ayant fait partie de l'équipage du steamer confédéré Sumter. Hester s'est avancé et a confirmé immédiatement la reconnaissance de l'amiral en lui tendant la main. Ce Hester qui s'était bien fait voir de l'amiral commit un horrible meurtre à bord du Sumter. Il avait tué un camarade de table, couché dans son hamac et probablement dormant. Hester alors prit la clé des champs.

On a découvert dans le procès d'hier que les sommations des témoins avaient été écrites et émises par le commissaire Gillet de Mobile, le 30 septembre, plus de 15 jours avant la perpétration des outrages.

### GALVESTON.

Galveston, 24 octobre.—Une dépêche de San Antonio à la presse associée, dit que le col. Buell est tombé sur les Indiens hostiles le 9 octobre sur le Salt Fork de la rivière Rouge, qu'il a détruit 475 loges et qu'il les poursuit toujours.

Le colonel Davidson s'est porté du Fort Hill vers l'ouest, le 21, avec une forte colonne.

New-York, 24.—Arrivés, le Mississippi et South Carolina.

New-York, 24 oct—Arrivés, le Necker et le Rotterdam.

### PASSES.

Passe du sud-ouest, 24.—Arrivée, la barque Fannie J. McLellan, en 69 jours de Rouen, France.

Passe à la Loutre, 24.—Arrivé le navire anglais Lizzie Ross, en 47 jours de Liverpool, par Savannah.

### RIVIÈRES.

**Etat du fleuve, bâteaux, etc.**

Vicksburg, 24.—Descendant, Carrie V. Kountz.

Cairo, 24.—Parti, le Kinney pour Nlle-Orléans.

St-Louis, 24.—Arrivés, le Paragon et le Scuddens de la Nlle-Orléans.

Partis, Mollie Moore et City of Alton pour la Nlle-Orléans. Temps clair et chaud.

### MARCHÉS.

**Marchés Américains.**

New-York, 24, midi—Coton faible et en baisse de 1[8 à 1[4.

**Marchés Européens.**

Liverpool, 24—Coton inactif et plus faible. Uplands 7 7[8. Orléans 8 1[4.

Paris, 24—Rentes 62 40.

New-York, 24 oct—Bilan de la banque. Diminution de $375,000 dans les prêts ; diminution de $1,375,000 dans les espèces ; diminution de $1,875,000 dans les legal tenders et diminution de $2,375,000 dans la réserve.

New-York, 24, au soir.—Coton calme à la clôture à 1[8 de baisse. Mid. 15 3[4 à 15 1[4. Vendu 1452 balles.

A livrer 27,300 balles aux prix suivants : octobre 14 5[8 à 14 11-16, novembre 14 11-16 à 14 23-32, décembre 14 29-32 à 14 15 16, janvier 15 5-32, février 15 15-32 à 15 1[2, mars 15 25-32, avril 16 1-32 à 16 1-16, mai 16 31-32 à 16 3[8, juin 16 5[8 à 16.

New-York, 24.—Or, 110 1[8 à 110. Change étranger nominal à 485 1[2 et 489. Argent 2 1[2 à 3 et de 5 à 6 d'escompte.

Le Brillant d'Amidon patenté de Shepard (*Shepard's Patent Starch Gloss*) donne un magnifique luisant aux cols de chemise, aux manchettes et à toutes les pièces qui exigent l'emploi de l'amidon. On peut se le procurer chez

Peker J. Bruners, coin Robertson et Dumaine,

A. S. Gutierrez, coin Chemin du Bayou et Derbigny,

Et chez d'autres grocers. Nous apprenons que sous peu le Brillant d'Amidon sera vendu dans toutes les groceries de famille au-dessous de la rue du Canal, de même qu'il est maintenant vendu dans toutes les groceries au-dessus de la rue du Canal.

☞ N'importe où vous irez, vous paierez plus cher pour une paire de souliers qu'au Magasin Bien.

COURONNES MORTUAIRES.—La Librairie de la famille, rue Royale 167, au coin de la rue d'Orléans, annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'elle vient de recevoir, par le steamer Memphis, un brillant assortiment de couronnes mortuaires, d'un genre entièrement nouveau et d'un prix très modique.

MAISON P. MALLARD.—Dans les temps de crise on cherche le bon marché en tout et cela est trop naturel pour que nous y trouvions à redire. Mais quand on peut trouver unis au bon marché le goût et l'élégance, il est clair qu'il n'y a aucune raison pour ne pas le faire. Aussi ne saurions-nous trop engager les personnes qui ont à monter leur maison, à profiter de l'occasion extraordinaire que leur offre la liquidation de la maison P. Mallard. Elles pourront faire les choix les plus avantageux, dans son admirable assortiment de beaux meubles et d'objets d'art ou de fantaisie.

—Voici quelques détails biographiques sur M. Stone, le nouveau lord-maire de Londres, qui va prochainement visiter Paris.

M. Stone est né en 1817. Il est par conséquent âgé de 57 ans. Il exerça pendant longtemps, à Londres, la profession de *solicitor* (avocat) ; mais étant devenu riche à la suite d'un héritage, il abandonna cette carrière, et l'estime de ses concitoyens l'envoya au conseil municipal, dont il fait partie depuis le mois d'avril 1864. Il a occupé le poste de shérif en 1867. Il fut pendant trois ans un des représentants de la corporation municipale près le ministère des travaux publics. Il est également président du comité de police de la cité.

M. Stone doit occuper ses nouvelles fonctions à partir du 1er novembre prochain.

—Un mendiant. — Un p'tit sou, si vous plait, mon bon m'sieu.

Victor Hugo.—Je n'ai pas de monnaie.

Le mendiant.—Alors, vous êtes absurde.

Victor Hugo, intrigué.—Pourquoi ça ?

Le mendiant, déclamant :

L'homme absurde est celui qui ne change jamais.

—Pour finir, une jolie fantaisie du Domino dans le *Gaulois* :

*Fac simile* de ce qu'on pourrait appeler une séance idéale de la commission de permanence :

M. DE MAHY.—?

M. LE MINISTRE.—

M. BUFFET.—

## Un roman parisien.

Paris, 28 septembre 1874.

Presque tous les journaux de la semaine contenaient le fait divers suivant :

"Hier, un jeune homme s'est précipité du haut du pont des Arts, dans la Seine ; des mariniers, témoins de cet acte de désespoir, se sont immédiatement mis à sa recherche ; mais son corps inanimé n'a pu être retrouvé que deux heures après. Comme il n'avait sur lui aucun papier qui pût constater son identité, on l'a transporté à la Morgue."

Ce jeune homme avait vingt-trois ans, c'était un poëte ; il portait un nom déjà connu de ceux qui aiment encore les vers. D'une nature stoïque envers les réalités de la vie, il était faible et craintif devant les souffrances morales ; il n'a pu supporter une douloureuse blessure qui faisait saigner son cœur ;—il s'est tué.

D'autres que nous jetteront la première pierre à son tombeau. Celui-là seul qui est infaillible, a le droit de juger sa conduite. Mais voici, en plein XIXe siècle, un jeune homme, qui est poëte, et qui se tue par amour : le fait est assez étrange pour en dire quelques mots.

Georges R..., orphelin dès le premier âge, fut recueilli par un oncle, médecin à Paris, jouissant d'une grande aisance, et qui se chargea libéralement de tous les frais de son éducation. Il fit ses études à Charlemagne, remporta le prix d'honneur de philosophie, fut reçu bachelier, et l'année suivante, commença sa première année à l'Ecole de médecine.

Georges conçut bientôt une répugnance invincible pour la carrière qui lui était imposée par son oncle ; dès l'âge de quinze ans, il s'était épris d'un goût très vif pour la poësie, il faisait des vers qui obtenaient déjà un grand succès dans son entourage, et le temps ne fit qu'accroître une vocation qui devait lui être funeste.

Malgré la volonté de son bienfaiteur, Georges abandonna ses études médicales. Il quitta, en outre, la maison de son oncle, et n'eut plus avec lui que des rapports de moins en moins fréquents.

Comment vécut-il pendant trois années ? C'est invraisemblable à dire ; il vécut non pas de sa plume, ce qui est déjà fort difficile, mais il vécut de ses vers, ce qui est un tour de force. Ajoutons cependant qu'il avait une simplicité de goûts monacale, un grand empire sur lui-même, et le plus superbe dédain de toutes les jouissances matérielles.

Pour mener la vie de privations que Georges s'imposa pendant trois ans, il faut être un saint, un héros ou un amoureux. Or, il ne fut ni un saint, ni un héros, mais un amoureux.

Voici comment lui était monté au cœur cet amour, dont il devait mourir :

Georges habitait une très modeste chambre au cinquième étage d'une maison de la rue Blanche. Son propriétaire, qui occupait le premier, était un ancien négociant, retiré des affaires, avec quatre-vingt mille livres de rente, et dont la famille se composait de sa femme, de deux filles et de deux fils encore fort jeunes.

M. B.... menait assez grand train, recevait souvent, et, un jour, qu'il avait besoin de danseurs, il invita Georges. Après ce bal, Georges rendit une visite à M. B... : il fut bien reçu ; on lui demanda ce qu'il faisait : — "Des vers," répondit-il naïvement.

Mme B... qui était une femme assez romanesque, fut flattée d'avoir dans sa maison un poëte qu'on pouvait décemment présenter à ses amis. Georges devint l'hôte assidu de la maison.

Tout cela eût été charmant pour notre jeune poëte s'il n'eût rencontré dans cet intérieur la fille aînée de Mme B.... On l'appelait Jeanne : à cette époque, elle avait quinze ans.

C'était une jeune personne svelte, élancée, blonde, aux grands yeux bleus. Quant à son moral, vous le connaîtrez tout à l'heure.

Samedi dernier, M. B.... donnait une petite soirée pour fêter le dix-huitième anniversaire de la naissance de sa fille. Comme tout le monde se retirait, Georges rencontra Mlle Jeanne qui était seule dans un salon de jeu.

"Mademoiselle, lui dit-il, avec la franchise d'un honnête homme et l'ingénuité d'un poëte, voilà trois ans que j'ai l'honneur de vous connaître et trois ans aussi que j'ai le bonheur de vous aimer. Je compte, demain, aller trouver monsieur votre père, et lui demander s'il veut de moi pour gendre. Puis-je savoir, dès ce soir, ce que vous lui répondrez quand il vous consultera ?"

"Monsieur, répliqua Jeanne, je m'attendais à la question que vous venez de me faire, mais ma réponse est trop longue pour que je puisse vous la dire de vive voix. J'aurai l'honneur de vous l'adresser demain."

Le lendemain, un ami de Georges recevait par la poste un petit paquet contenant le billet que voici, et les deux lettres qu'on va lire :

"Mon cher Paul, je t'envoie la lettre que j'ai reçue ce matin, et la réponse que j'y ai faite.—Tu comprendras tout, toi qui connaissais ma vie et mon âme.—Va à la morgue et fais-moi transporter chez mon oncle ; pardonnez-moi de demander cette pénible corvée à ta vieille amitié."

Voici la lettre de Jeanne à Georges :

"Mon cher monsieur Georges, je prévoyais depuis longtemps la démarche que vous m'annoncez pour demain, et laissez-moi vous dire que si elle flattait les secrètes aspirations de mon cœur, elle m'effrayait à cause de la crise qu'elle devait déterminer.

"Depuis trois ans que nous nous connaissons, vous avez dû deviner mon amour, comme j'avais deviné le vôtre, et combien j'étais heureuse de me laisser aller à ce contrat délicieux ! mais, hélas ! tout songe a un réveil ; la vie est une suite de nécessités que nous n'avons pas faites, et qu'il faut subir avec courage, dont je vous donne l'exemple.

"Vous savez aussi bien que moi, Monsieur, quelle est ma position. Il faut que je me marie, et cela le plus tôt possible. La fortune de mon père est de seize cent mille francs, et il compte la partager avec ses enfants, au fur et à mesure de leur mariage ; j'aurai, par conséquent, deux cent mille francs de dot. Dix mille livres de rente ne constituent pas une aisance assez grande pour épouser quelqu'un qui n'a rien. Malheureusement pour moi, j'ai été élevée dans le luxe ; peut-être, si je ne songeais qu'au présent, y renoncerais-je volontiers pour n'écouter que la voix de mon cœur ; mais.....

"Vous ne voulez que mon bonheur, me conseillerez-vous ce que plus tard nous appellerions tous les deux une folie ? Tant que nous serions jeunes, notre amour nous suffirait, mais les charges de la vie arrivent vite ; ce ne serait même plus de l'aisance, alors, mais la gêne, mais les mille froissements d'une existence inquiète par les souvenirs d'une position plus heureuse et les privations de l'heure présente.

"Et puis, vous le dirais-je ? Comment votre fierté s'accommoderait-elle de la position d'obligé que vous ferait notre mariage ? La poësie a grand'peine à vous faire vivre tout seul, croyez-vous qu'elle puisse jamais être d'aucun secours quelconque pour une femme et des enfants ?

"Il m'en coûte de vous dire toutes ces choses d'une réalité blessante ; mais un jour viendra où, mettant votre main amie dans la mienne, vous me remercierez d'avoir été si positive ; et si, aujourd'hui, vous m'accusez de manquer de cœur, ce jour-là, vous me rendrez justice."

Cette lettre est un chef-d'œuvre dans son genre. Voilà donc ce que le dix-neuvième siècle a fait des jeunes filles. On a dit qu'elles n'avaient plus de cœur ; c'est faux, elles en ont ; mais elles l'étouffent. Le besoin du luxe est devenu une seconde nature, et il a développé chez elles un bon sens et une raison qui stupéfient.

A dix-huit ans, Mlle Jeanne écrit à un jeune homme qu'elle aime,—qu'elle aime, entendez-vous !—ce que son père aurait pu lui dire ; et encore aurait-il cherché des formes plus adoucies. La lutte entre l'amour et l'argent n'existe pas même un instant dans l'esprit de Jeanne. Elle regarde comme impossible de vivre avec dix mille livres de rente ; elle prévoit les charges de l'avenir, la situation conjugale de son mari, les périls du bonheur commun ; et tout cela, à dix-huit ans,—c'est à faire frémir !

Ces jeunes filles qui raisonnent si froidement, à un âge où jadis le cœur seul se faisait entendre, ces jeunes filles se marieront ; elles auront des enfants. Comment les élèveront-elles ? que seront les générations futures, sorties de telles mains ? On n'ose pas y songer....

....Avec cette lettre se trouvait un brouillon presque indéchiffrable, couvert de ratures et de larmes. Le malheureux qui l'avait écrit avait évidemment perdu la tête. Voici ce billet dans sa navrante concision :

"Mademoiselle, vous avez mille fois raison. J'étais un fou d'avoir voulu rêver l'impossible. Soyez riche, soyez heureuse. Dieu m'avait maudit en naissant. Je retourne au néant d'où je n'aurais pas dû sortir.... et je ne vous demande que l'oubli."

L'ami de Georges se fit conduire à la Morgue. Celui-ci était exact au rendez-vous qu'il avait donné. On eût dit qu'il dormait sur la froide pierre. Ses longs cheveux noirs encadraient sa belle figure rêveuse, et je ne sais quel doux sourire s'était conservé sur ses lèvres bleuies.

Georges fut conduit chez son oncle.

"Le pauvre garçon, dit-il, aura eu un transport au cerveau ; je demanderai l'autorisation d'en faire l'autopsie."

Le savant docteur se trompe ; il n'y a pas eu de lésion au cerveau,—mais au cœur.

L'affaire a fait un peu de bruit dans la famille B.... Mlle Jeanne est restée triste deux jours.

"Cette chère enfant, a dit sa mère, elle aurait besoin de s'égayer ; il faut partir pour Trouville : cela la distraira."

Mlle Jeanne est maintenant à Trouville, et elle y prend beaucoup de distractions.

TRILBY.

☞ Essayez le Brillant d'Amidon patenté de Shepard.

—Il y aura bientôt une bénédiction solennelle à la butte Montmartre.

Il s'agit de purifier l'emplacement où s'élève encore le "Moulin de la Galette," avant d'y construire l'église du Sacré-Cœur.

Cet étrange moulin n'a, paraît-il, jamais fourni la moindre livre de farine. Les galettes y surgissaient toutes faites le dimanche. Le meunier était à la fois restaurateur, maître de bal, professeur de gymnastique (lisez balançoire) et de tir aux pigeons.

Tout le Paris adolescent a passé par le "Moulin de la Galette" avant de s'engouffrer dans le *demi-high-life*.

—Deux bouffonneries amusantes de la *Fronde*.

Une république dont on voudrait bien être le président.

C'est la *République argentine*.

Employez le Brillant d'Amidon patenté de Shepard.

LES PARISIENS.—M. Maxime du Camp a étudié avec beaucoup de sagacité les divers aspects du caractère parisien dans ses rapports avec l'émeute, ou simplement la politique, qui est selon lui, plus indifférente qu'on ne pourrait le supposer au peuple de Paris.

Empire, monarchie, république lui importent peu ! s'il penche vers celle-ci, c'est parce qu'elle ouvre nécessairement la porte à plus d'un hasard dont on peut profiter. Il a raison lorsqu'il dit que ce sont les formes extérieures qui ne touchent en rien le fond des choses. Il est toujours de l'opposition, non pas politiquement, mais socialement. Démocrate par théorie, démagogue par instinct, il secoue de toutes ses forces et par tous les moyens dont il dispose, les conventions sociales sous lesquelles il se croit écrasé. Il va si loin dans la perversité de ses conceptions qu'il consentirait volontiers à souffrir, pourvu que les classes dirigeantes souffrissent. Ainsi, à la sortie d'une salle de scrutin de ballottage en 1869, j'ai entendu des ouvriers causer ensemble.

—Pour qui as-tu voté ? demande l'un. L'autre répondit.

—J'ai voté pour Satan ; au moins si celui-là est nommé, il f.... le feu partout.

Ce rêve incendiaire qui obsédait les cerveaux populaires, il se réalisa deux ans plus tard, on sait comment.

D'ailleurs le Parisien proprement dit, le Parisien né à Paris ne figure que pour un tiers environ dans la population de la grande ville ; la province fournit un contingent qui amalgame les éléments les plus divers et forme en réalité ce qu'on appelle la population.

Il y a ceci de bien particulier que les Parisiens pur sang, n'ont jamais eu dans Paris et sur Paris l'influence dirigeante qu'on pourrait croire.

A l'aurore de 89, Mirabeau, né en Brie d'un père provençal, le Picard Camille Desmoulins et l'Auvergnat Lafayette dirigent les Parisiens : plus tard, quand la Commune révolutionnaire opprime la Convention, elle ne compte que 12 Parisiens, perdus parmi ceux qui mènent le Normand Hébert, et le Nivernais Chaumette, Robespierre, Saint Just et Fouquier-Tinville viennent de Picardie, Danton de Champagne. Seul, Henriot, le général ivrogne, est presque parisien ; il est né à Nanterre. En 1830, pas un parisien dans le Gouvernement provisoire qui s'installe à l'Hôtel-de-Ville. En 1848, deux seulement, MM. Ledru-Rollin et Flocon : deux aussi en 1870, MM. Picard et Rochefort.

Enfin, sur les 80 individus de la Commune, 66 étaient de purs ruraux.

LES RÉSULTATS DE LA PEUR.—Un accident vient d'arriver dans le petit village de Créteil, dans des circonstances aussi singulières que malheureuses.

Le jardinier de M. Devallois, homme des plus honorables, qui habite une propriété à Créteil, avait raconté à son maître que, la veille, dans la soirée, un individu s'était introduit dans le parc et avait tiré un coup de fusil.

Mercredi soir, M. Devallois, cédant aux sollicitations de son jardinier, consentit à faire une ronde de nuit, et ils partirent chacun armé d'un fusil. Au bout de quelques centaines de mètres et au détour d'une allée, le jardinier poussa un cri et dit : "A moi, un homme !" en même temps, il lâcha les deux coups de fusil."

Au même instant, dit *Paris-Journal*, M. Devallois vit à quelques pas devant lui un homme sortant des massifs ; croyant que c'était le malfaiteur qu'on cherchait, il fit feu à son tour.

L'homme tomba en poussant un grand cri.

M. Devallois courut aussitôt sur lui, mais quel ne fut pas son désespoir quand il reconnut son jardinier.

Le malheureux, après avoir tiré sur un arbre que dans l'obscurité il prenait pour un voleur, avait voulu rejoindre son maître aussitôt et était passé par un massif.

M. Devallois porta son jardinier jusque dans sa maison. Les blessures du pauvre garçon sont graves. Les deux charges ont fait balle et il a au côté gauche une plaie profonde.

—A propos du magnifique palais dans lequel les reptiles du Jardin-des-Plantes viennent d'être installés, rappelons un incident assez curieux qui s'est produit à la Chambre des députés quand le gouvernement de Louis-Philippe demanda des fonds pour faire construire le palais des singes.

Un député démocrate se leva et prononça un discours solennel, dans lequel il s'opposa formellement au projet présenté par le gouvernement.

—"Un palais aux singes ! s'écria-t-il, quand il y a tant de citoyens qui meurent de faim ! Un palais aux singes ! quand on a tant besoin d'argent pour d'autres travaux, etc.

Vous voyez d'ici la tirade. On laissa le citoyen parler tant qu'il voulut, puis un député de la droite monta à la tribune :

—Je suis fort étonné, dit-il sérieusement, de voir l'honorable M. X...... combattre un projet qui devrait tant lui sourire. En construisant un palais pour les singes, nous avilissons les palais.......

L'orateur n'eut pas besoin d'aller plus loin. Les fonds furent votés avec acclamation.

—Nous empruntons au *Rappel* la très jolie anecdote suivante :

"L'autre soir, vers onze heures, le docteur X..., dont la haute taille et les épaules carrées feraient envie à Porthos lui-même, traversait le pont des Saint-Pères, rentrant à son domicile.

"Il se trouvait au milieu du pont—les passants étaient très rares à ce moment-là—lorsqu'un grand gaillard à mine suspecte l'aborde et lui portant la main au collet :

"T'es mort si tu ne payes rien !

—Si tu veux, je paye à boire, riposte le docteur X...

"Et, saisissant l'homme à bras le corps il le soulève à la hauteur du garde-fou. L'homme se débat, fait un faux mouvement et tombe dans la Seine.

"Le docteur effrayé se penche, et, à la lueur de la pleine lune, voit son agresseur se débattre ; le malheureux ne savait pas nager. Le docteur X. ôte son paletot, se jette à l'eau et repêche l'homme.

"Mais voici le plus curieux de l'aventure.

"Le docteur X.. porte au poste son demi-noyé évanoui, et se dispose à s'en aller chez lui se sécher et se coucher. Refus du chef de poste. Il faut que le commissaire de police interroge et verbalise ; or, le commissaire est couché, Le docteur devra attendre jusqu'au lendemain matin.

"Et, pendant ce temps, le noyé revenait à lui, et son premier cri, en voyant son sauveur, était : A l'assassin ! c'est lui ! à l'assassin !

"Peu s'est fallu qu'on ne mît les menottes au docteur X... Il se tira d'affaire en offrant à tous les hommes du poste un punch, dont la victime s'abreuva plus largement que personnes."

LA DOMESTICITÉ EN ANGLETERRE.—La *Vie parisienne* publie quelques notes sur l'Angleterre, intéressantes par leur côté pratique et familier. Cette fois, elle s'occupe des domestiques anglais et de la perfection de leur service.

"Ce qui le caractérise surtout, dit le journal de M. Marcelin, c'est la conscience dans les moindres choses et la perfection avec laquelle chaque serviteur accomplit sa tâche."

"En raison même de cette séparation des pouvoirs et de cette définition rigoureuse des différentes tâches régulières, quotidiennes, inflexibles, les hommes et les femmes de service, à tous les degrés de l'échelle, sont à cheval sur leurs droits. Il faut bien se garder, avec la bonhomie française ou italienne, de demander à quelque serviteur qui passe un service facile et immédiat qui appartient à un autre ; il s'enfermerait dans une dignité froide et dans une réserve qui ont leur côté comique.

"Il y a des rites qu'on ne saurait enfreindre, et l'étranger distrait qui, assis à table, demande un morceau de pain au valet de pied debout derrière son siège, obtient à peine, non pas un geste, mais un signe froid et imperceptible qui renvoie à qui de droit le désir intempestif du convive ignorant et peu discipliné."

Cette hiérarchie, ces lignes de démarcation qui existent entre les maîtres ou leurs invités et les serviteurs se retrouvent dans les rapports réciproques de ceux-ci.

"Dans les grandes maisons, quand on a fini les viandes à la table des domestiques, le maître d'hôtel, la femme de chambre, la femme de charge et le cuisinier, se lèvent et se rendent chez la femme du *butler*, où une autre table est préparée, avec le fromage, le vin, les biscuits. C'est là la ligne de démarcation qui s'accuse ; la valetaille reste, et peut se gorger de bierre et de *spirits* ; il n'y a rien qui froisse les inférieurs dans cette façon d'agir ; ils sont entre eux et causent plus librement, tandis que l'état-major du service se sent à son tour plus à l'aise "entre égaux."

"Le service des hommes est plus cher qu'en France, et cette division du service rigoureusement définie et érigée en loi inflexible, conduit à prendre des domestiques dont l'office est, par le fait, assez accessoire : tel le *fruitier*, qui a évidemment une grande acception dans un large château ou un palais, mais qui devient un grand luxe, même dans un hôtel de Park-lane ou de Grosvenor.

"Un valet de chambre, en dehors des avantages convenus en tous les pays, touche 50 livres par an (soit 1,250 francs) et reçoit une indemnité de nourriture de 14 shellings par semaine."

Dernière remarque : les domestiques anglais aiment peu voyager, à ce point qu'on est obligé, en cas de déplacement, de prendre des serviteurs spéciaux.

"Leurs gens se prêtent très mal à ce service : ils sont hargneux avec les étrangers, difficiles pour la nourriture hors de chez eux, et peu "débrouillards" si l'ose m'exprimer ainsi. Ils critiquent volontiers la manière d'être des maisons étrangères, sont exigeants sur tous les points, et, loin de rendre à leurs maîtres les mêmes services que chez eux, ils les encombrent et les gênent.

Remarquez combien il est rare qu'un voyageur anglais, dans les conditions ordinaires, traîne avec lui son domestique. Il est bon de noter aussi qu'à fortune égale, une Anglaise en voyage se passe plutôt de sa femme de chambre qu'une dame française, italienne ou espagnole."

—Un peu vif, mais fort joli : c'est le *Charivari* qui a la parole.

Aux Tuileries :

Un soldat de la ligne est arrêté devant une superbe nourrice dans l'exercice de ses fonctions.

Ce spectacle, plein d'appas, le fait s'écrier :

—Tout de même, mam'selle, je trinquerais bien avec l'enfant.

—En feuilletant, par hasard, le Dictionnaire philosophique, je trouve ces lignes qui pourraient faire croire qu'elles renferment des erreurs de date et que Voltaire est revenu les écrire hier :

On demande s'il est possible de ruiner radicalement un pays dont en général la terre est fertile ; on répond que la chose n'est pas praticable, attendu que depuis la guerre de 1689 jusqu'à la fin de 1769, où nous écrivons, on a fait presque sans discontinuation tout ce qu'on a pu pour ruiner la France sans ressource, et qu'on n'a jamais pu en venir à bout. C'est un bon corps qui a eu la fièvre pendant quatre-vingts ans avec des redoublements, et qui a été entre les mains des charlatans, mais qui vivra.

Ces paroles sont à la fois consolantes et accablantes, car elles prouvent que si d'un côté, les ressources de la France sont inépuisables, de l'autre, on a toujours abusé, et que cela peut être longtemps toujours la même chose.

## BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 24 Octobre 1874.

*Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.*

| | Echanges. | Balances. |
|---|---|---|
| 24 oct........ | 1,194,695 55 | $78,008 02 |
| Même temps la semaine dern. | $1,154,565 40 | $118,437 00 |
| Total de la semaine dern.... | 7,078,990 05 | 989,257 15 |
| Total de la semaine précédente.. | 6,656,069 70 | 1,178,656 11 |

Nous devons à l'obligeance de M. I. N. Maynard, directeur du N. O. Clearing House, l'état hebdomadaire suivant des banques associées.

| | Augmentation. | Diminution. |
|---|---|---|
| Espèces | | $ 4000 |
| Currency, | $ 19,000 | |
| Prêts | | 20,000 |
| Dépôts, | 105,000 (net) | |

Il ne s'est rien passé de nouveau sur le marché monétaire. Nous continuons de coter le bon papier de commerce, avec ou sans garanties collatérales, à 9 à 12 pour cent par an et le bon papier de second ordre à 15 à 18 ; quelques transactions ont lieu à 2 pouncent par mois.

Les billets hypothécaires de premier ordre sont à 10 à 11 pour cent de prime ; il ne se fait rien dans ceux de second ordre.

L'or a ouvert à 109 1[2 à 109 3[4 contre 110 1[8 à New-York, il n'a pas manqué d'acheteurs et a fermé aux taux d'ouverture contre 110 1[8 à New York. Les transactions se sont élevées à $55,000, dont $15,000 à 109 1[2, $1000 at $2000 à 109 5[8, $15,000 à 109 5[8 à 109 3[4, $4000, $5000 et $10,000 à 109 3[4, $2000 à 109 7[8. On n'a pas annoncé de ventes d'argent. Les demi piastres américaines ont encore été cotées à 106 à 107 ; les piastres mexicaines, à 96 1[2, or.

Par suite de la baisse de l'or à New-York et la faiblesse du change américain sur notre place, le sterling a été et a fermé à 1[10 pour cent de baisse. Les opérations comprennent 1500 livres connaissement, 1000 at 2000 clear No 1 à 526 1[2, 5600 connaissement à 525 à 530, 9,100 do à 528 1[2 à 529, 1200 do à 529, 1000 clear No 1 à 530 1[2, 1000 de banque à 523 1[2. Les francs ont fléchi ; la seule vente annoncée est de 2500 en change de commerce à 4,75. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 528 à 530 les connaissement et clear No 1, et 533 les traites des banques ; les francs, à 4,76 1[4 à 4,75 les traites de commerce et celles des banques.

Le change américain n'a pas été très abondant et la demande ayant été annoncée, le change de commerce avait légèrement baissé à la clôture, tandis qu'il y eut, cependant, de variations positives. Les transactions ont atteint le chiffre de $300,000, dont $10,000, $30,000, $30,000, et $40,000 en change de commerce ; $120,000 de banquiers, en plusieurs montants, à 3[8 pour cent d'escompte ; $1500 de banquiers et $10,000 de banque, à 1-32, $25,000 de banquiers à 5-16 et $10,000 do. à 1[4.

Les banques ont changé $ de tirer des chèques sur New-York au pair. Le change de commerce a été coté à 3[8 à —pour cent d'escompte.

5 actions de la compagnie du gaz de la Nlle-Orléans se sont vendues à $145.

Dans les bons sept pour cent de la ville, intérêt payable en or, la seule transaction annoncée est de $5000 à 35, taux de clôture. Une vente de 10 actions de la compagnie d'abattoirs Crescent City à eu lieu à —.

Le scrip de la ville peut encore être coté nominal à 46 à 47 les certificats d'allocations, les mandats de la police métropolitaine et les "time certificates" de 1872.

Une vente de $3,000 d'anciens mandats de l'Etat s'est faite à 20. Les anciens sont toujours cotés à — à 20 et les nouveaux à 45 à —.

## BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 24 oct. 1874.

COTON.—Il s'est vendu aujourd'hui 2500 balles à des prix qui n'exigent aucun changement dans nos cotes. Voici nos reproductions.

| Cotes générales | | Cotes de l'Exch. |
|---|---|---|
| Inferior........— à — | | ........— |
| Low ordinary......— à — | | ........— |
| Ordinary..........11¼ à 11½ | | ........11½ |
| Strict ordinary..12¼ à 12½ | | ........— |
| Good ordinary..13 à 13½ | | ........13½ |
| Strict good ord..13½ à 13¾ | | ........— |
| Low middling....14 à 14¼ | | ........14¼ |
| Strict low mid...14¼ à 14½ | | ........— |
| Middling..........14½ à 14¾ | | ........14¾ |
| Strict middling..14¾ à 14⅞ | | ........— |
| Good middling..14¾ à 14⅞ | | ........14⅞ |
| Middling fair....15 à 15¼ | | ........15¼ |

Il y a en voie de chargement 43,000 balles dont 5,000 pour le Nord ; 35,000 pour Liverpool, 10000 pour le Hâvre, 3,000 pour Brême, 2000 pour la mer du Nord, et 3000 pour le Nord, ce qui laisse 14,000 balles sur les débarcadères et dans les presses, attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains, le 1er septembre 1874, balles.......... | | 35,958 |
| Arrivé depuis le der. état.. | 4115 | |
| Précédemment........ | 116,000 | 120,741 |
| | | 156,699 |
| Expédié aujourd'hui...... | 6936 | |
| Expédié précédemment........ | 74,965 | 81,901 |
| Stock sur place et à bord........ | | |
| non expédié........ | | 54,798 |
| Stock, même temps l'an dernier | | 44,380 |

TABAC — Pas de ventes aujourd'hui. Les ventes, cette semaine s'élèvent à 120 boucauts contre 230 la semaine passée et 570 la semaine précédente. Le stock sur place est estimé à 2535 boucauts.

Nous cotons : Inferieur lugs 9 à 9½ c. ; medium à fine 10 à 11½ c. ; low leaf 12 à 12½ c. ; medium 13 à 14 c. ; good to fine 15 à 16½ c. ; selections 17½ à 20 c.

SUCRE — Reçu 7 boucauts. Inferieur 6 c. la livre ; common 7¼ ; fair 8¼ ; good fair 9¼ ; seconds 9¾ à 10 ; jaune clarifié 10¼ à 10½.

MELASSE—Reçu 47 barils et 6 demi-barils. Prime 70 le gallon.

FARINE—Pas de demande pour la farine. Low treble extra $5 le baril ; good treble extra $5 30 ; choix $5 62½ ; choice treble $5 75 c. Vendu sur change 294 barils aux prix suivants : double extra $4 50 le baril ; treble extra $5 87.

VIANDES SALÉES SÈCHES.—Epaules 7¾ c. la livre ; au détail, 8¼ c.

JAMBON—Choice sugar cured, 13¾ c. la livre.

GRAISSE. — En tierçons, 14¼c. en barillets 16c, au détail en tierçons 15¼ c., en barillets 16¾ c.

BACON — Epaules, 7¾ c. la livre ; clear rib sides, 13½ c. ; clear sides, 13¾ c. ; au détail, épaules 8 c. ; clear rib sides 14 ¼ c. ; clear sides 14½.

PORC—Mess, $21 25 le baril ; au détail $22 50.

WHISKEY. — Rectifié de la Louisiane $1 02 à $1 05 le gallon ; ordinaire de l'Ouest 1 02 à $1 05 ; choix $1 05 à 1 07.

MAIS—Vendu, 400 sacs aux prix suivants : mêlé $1 le boisseau ; blanc $1 02.

AVOINE—Vendu sur change 100 sacs à 60c. le boisseau. Vendu, au dehors, 62 à 65 c. le boisseau.

SON—$1 00 à $1 10 les 100 livres.

FOIN—Choix $27 le tonneau.

LAINE.—Pas de demande. Prix nominaux.

VOLAILLES, ETC.— Les grosses volailles de l'Ouest valent $5 la douzaine ; les poulets, de $4 ; les canards, de $4 à $5 ; les oies, de $6 à $8 ; les dindes, de $18 à $20. Les grosses volailles de la Louisiane valent $5 la douzaine ; les poulets $3.50 à $4 ; les canards, $3 à $3,50 ; les oies $5 à $7 ; les dindes de $12 à $15.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent de 15 à 20 c. la douzaine ; ceux de la Louisiane 25 à 30.

POMMES DE TERRE.— Les pommes de terre du Nord valent de $3 40 à $3 60 le baril ; les oignons $4 50 ; les oignons de l'Ouest de $3 50 à $3 75.

SEL—Nous cotons : $1,15 à $1,35 le sac ; Fin $1,40 à $1,50.

CAFÉ. — Nous cotons pour les cargaisons : Ordinaire 17 à 17¼ c. (or) la livre ; fair, 18¼ à 18¾ c. ; good 19 à 19¼ c. ; prime, 19¼ à 19¾ c.

RIZ.—Nous cotons : Louisiane No 3, 3¾ à 4 c. ; common, 5¼ à 5 c. ; fair, 6¼ à 6¾ c. ; good 7 à 7¼ ; prime 7¾ à 8 ; choix 9c.

PEAUX—Steer hides des abattoirs de la ville 9 c. ; dry salted 14 à 16 c. ; dry flint 16 à 17 ; country green salted 9¾ c. ; steer hides des abattoirs de la ville au-dessus de 85 livres, 10 c. ; de 70 à 84 livres, 9½ c. ; au-dessous de 70 livres, 8¾ c. ; peaux de vaches, 9 c. ; kips de 20 à 24 livres, 12 c. ; kips de 25 à 30 livres, 10 c. ; peaux de veaux, 75 c. pièce.

**MARCHE AUX BESTIAUX.**

24 octobre 1874.

| | Arrivé. | Vendu. | Stock. |
|---|---|---|---|
| Bœufs du Texas.. | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Veaux.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Cochons.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Moutons.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Vaches laitières.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

**Prix des Bestiaux.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bœufs de l'Ouest, par livre net | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Bœufs du Texas, par livre net | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Bœufs du Texas, choix.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Bœufs du Texas, 1re qualité.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Bœufs du Texas, 2me qualité.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Bœufs du Texas, 3me qualité.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Cochons de l'Ouest, par livre.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Cochons du Texas, par livre.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Moutons, 1re qlt., par tête.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Moutons, 2me qlt., par tête.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Moutons, 3me qlt., par tête.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Vaches à lait, de choix, par tête.. | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Vaches à lait, 2de qlt., par tête.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Veaux de lait par tête.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Veaux d'un an par tête.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Chevreaux, par tête.... | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

## BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 24 OCTOBRE 1874.

**EXPÉDIÉS EN DOUANE.**

Steamship (ang) Statesman, Vallent, Liverpool.
Steamship (all) Frankfurt, Bulow, pour Brême via la Havane et Southampton.
Brick (norv) Sigil, Larsen, pour Bristol.
Schooner Constance, Vick, Ruatan.
Steamer Alamo, Adams, pour Pensacola.

**ARRIVÉS.**

Steamship Margaret, de la Havane, via les ports de la Floride.
Steamship United States, Sampson, de New York.
Steamship Knickerbocker, Kemble, de New York.
Navire Sucera, Chase, de Savannah.
Barque Fritz, Gunderson, de Rouen.
Schooner R B Locke, Gutierrez, de Bonacca.

**BATEAUX A VAPEUR.**

Shannon, DeHart, de Cincinnati.
Winner, Redwich, du bas du fleuve.
Jesse Farmer, Dragon, du bas du fleuve.
Mary Alice, Jones, from St-Louis.
Wawenock, Gleason, de Bonnet Carré.
St John, Saucier, de Walls Landing.

**MONTANT LE FLEUVE.**

Schooner Louisa A Orr, Orr, de Rio de Janeiro au bas du fleuve, attendant des ordres.
Navire Shannah, Ives, de Philadelphie.

**EXPORTATIONS.**

LIVERPOOL—Par steamship Statesman—4200 balles coton, divers à ordre.
BRÊME, VIA HAVANE ET SOUTHAMPTON—Par steamship Frankfurt—pour Brême—816 balles coton, divers à ordre.
BRISTOL—Par brick Sigil—divers à ordre.
ILE RUATAN—Par schooner Constance—divers à ordre.
PENSACOLA—Par steamship Alamo—divers à ordre.

**IMPORTATIONS.**

BORDEAUX—Par steamship State of Louisiana—[illegible]

LIVERPOOL—Par steamship State of Louisiana—[illegible]

NEW YORK—Par steamship Knickerbocker—marchandises assorties.

NEW YORK—Par steamship United States—marchandises assorties à ordre.

**REÇU DE L'INTÉRIEUR.**

CINCINNATI—Par steamer Shannon—divers à ordre.
ST-LOUIS—Par towboat Mary Alice—19 balles coton, divers à ordre.
WALLS LANDING—Par steamer St John—[illegible] balles coton, divers à ordre.
BONNET CARRÉ—Par steamer Wawenock—[illegible]
BAS DU FLEUVE—Par steamer Hunter—[illegible]
BAS DU FLEUVE—Par steamer Jesse Farmer—[illegible]

**Par les chemins de fer.**

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—[illegible]
NEW ORLEANS, MOBILE & TEXAS R R.—[illegible] balles coton, divers à ordre.
N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—[illegible] balles coton, divers à ordre.

**LISTE DE NAVIRES**

**En partance pour la Nouvelle-Orléans.**

**NEW YORK.**

S. Carondelet, McCreery..........parti 21 oct.
Steamship City of Mexico, Sherwood..parti 10 oct.
Steamship United States, Sampson......parti 17 oct.
Steamship Knickerbocker, Kemble......parti 17 oct.

**PHILADELPHIE.**

Steamship Juniata, Catherine.......expédié 22 oct.
Schooner Will [illegible] Kelly..........parti 5 oct.

**BOSTON.**

[illegible]

**BATH.**

Barque Mevia Reed, [illegible]..........partie 1 oct.
Barque Almira Robinson, Tarbox..partie 7 oct.

**QUÉBEC.**

Navire Colonial Empire, Leslie....parti 25 sept.

**YARMOUTH, N. S.**

Navire Peter Young, Parry..........parti 4 oct.

**SAVANNAH.**

Navire Sucera..........parti 7 oct.

**MONTRÉAL.**

Steamship Karte, Leslie, Rogers, exp. 15 oct.

**LIVERPOOL.**

[illegible]

**LONDRES.**

[illegible]

**BRISTOL.**

[illegible]

**WATERFORD.**

Barque Aphrodite, Bass..........expéd. 20 oct.

**FALMOUTH, ANG.**

Barque Trieste, Yemen..........partie 17 sept.

**TYNE.**

Navire Kate, Troop..........parti 15 sept.

**CARDIFF.**

Navire Agnes, Davis..........parti 11 oct.

**ANVERS.**

Barque Triestie, Tobia..........en charge 1 août.
Barque Galathea, Tobin..........exped. 15 sept.

**NORTH SIDNEY.**

[illegible]

**GLASGOW.**

Navire Maid of Orleans, Tobin..........parti 12 août.

**DUBLIN.**

[illegible]

**DEAL.**

[illegible]

**HAVRE.**

[illegible]

**BORDEAUX.**

[illegible]

**MARSEILLE.**

[illegible]

**ROUEN.**

Barque Fanny J. McLellan..........partie 21 juil.
Barque Fritz, Gunderson..........partie 23 août.

**ROCHEFORT.**

Navire Cuvent, [illegible]..........parti 5 sept.

**BRÊME.**

Steamship Frankfurt, Von Bulow, parti 4 oct.

**BREMERHAVEN.**

Navire Uhland, Missers..........parti 27 août.
Barque Adolf, Schultze..........partie 15 août.

**HAMBOURG.**

Barque Hudson, Nicholas..........partie 21 août.
Navire Victoria, Warren..........parti 22 sept.

**GÊNES.**

Barque Delphine, Brignoli..........en cha. 3 sept.

**RIO DE JANEIRO.**

Steamship Maraldi..........parti 7 oct.
Barque Hilda..........partie 25 pt.
Barque Florence Chipman, Fary..........partie 19 sept.
Barque Advance, Fox..........partie 20 sept.
Brick Mississippi, R [illegible]..........parti 19 sept.
Schooner Louisa A Orr, O r..........expe 13 sept.

**TEXEL.**

Navire Harry Morse, Patten..........parti 22 sept.
Barque Therwitt, Christensen..........parti 22 sept.

**ASPINWALL.**

Barque New York..........exp. 4 oct.

**DÉPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.**

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

**NLLE-ORLÉANS & JACKSON.**

Express..........7 heures A. M.
Malle..........5 heures P. M.

**NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.**

Express et malle tous les jours, à 5 heures du matin.

Train d'agrément pour les villes de bains, le samedi à 3 heures de l'après-midi.

Express du soir, tous les jours, à 4 h. P. M.

**NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.**

Par le ferry de la rue Gallatin..........7.45 du matin

**MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.**

Par le ferry de la rue Roo-Anna..........7 h. du matin
Départ du train à Alger..........7.30 du matin

## Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 24 octobre 1874.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 HEURES DU MATIN à 11 heures du matin jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire qu'elles sont annoncées.

| | |
|---|---|
| A | |
| Acosta Mateo | Hopkins René R. |
| B | Houraede Bernard |
| Bertolini Pietro | K |
| Busquey Baptiste | Keth Peter |
| Boriano Graziano | L |
| Buelle Nicola | Lalon Julien |
| Bruzzo Eugenio | Levasseur Placide |
| C | Lavendre |
| Canevari Domenico | Latino Michele |
| Casanova Joseph | Lopez Lino |
| Capel a Bernardo | M |
| Chalard | Martinez Santiago |
| Chaneboe Jules | Menendez Albarez José |
| Coste Guillem | Margarre Theodore |
| Courtade Pierre | Mozzy Franc de |
| D | Muzio de la Rosa José |
| Daquin Adolphe | P |
| Davis Pierre | Perdriast L |
| De Gasmond Biron Comte | Ferrard Joseph |
| Pierre | Pezzi Charles |
| De Prandos y Muzio | Peuret Adouard |
| Bernard | Pomarel Amedée |
| De Castro Jacob | R |
| Di Meo Michele | Ravert Marc Marie |
| Drouin Francois | Rico Jean |
| Di Maya Giovanni | Rouge Jean |
| E | S |
| Escot | Salvo Paolo |
| Eyrolles Jean Bte | Saulnier Joseph |
| Esposito Antonio | Sangier Louis |
| F | Serra Pedro |
| Fernandes José Jesus | T |
| Fouliro José | Tornetta Antonino |
| G | Tusconi Guiseppe |
| Guagliardo Calogero | V |
| Gelardo Genoveso | Volza Michel |
| Gizzi Gorazimo | Vargas Dominique |
| Guerin Bernardo | Velasco Pedro |
| Guetary Mario | Z |
| | Zanevich Leon |
| H | |
| Haro | |

G. W. RINGGOLD, Maître de Poste


## JOHN T. DUFOUR,

58..........EXCHANGE ALLEY..........58

Between Bienville and Customhouse sts.

COLLECTS all back taxes, City and State ; takes all the necessary steps to obtain a reduction of assessments ; corrects errors of all kinds, to. Re-respectfully solicits the patronage of the public.

## MAISON ÉTABLIE EN 1855.

## Dépôt des Moulins à Coton "Eagle"

—ET DE—

## MACHINES DE TOUTE SORTE

—DE—

# W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union, Nouvelle-Orléans.

LE plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au Sud se trouve prêt pour livraison immédiate au Dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. Comme M. Cushing est l'Agent des plus grands et des plus recommandables fabricants de ce pays, toutes les Machines seront de son magasin sont entièrement garanties sous tous les rapports. L'attention spéciale des Planteurs est appelée sur ce fait que le meilleur MOULIN A COTON qui existe et les meilleurs APPAREILS A SUCRE, les Meilleures CHAUDIÈRES A SUCRE et les meilleures MACHINES A VAPEUR sont vendus par cette maison. Son assortiment en ARBRES DE COUCHE, POULIES, COUSSINETS et MANCHONS d'Arbre de Couche, est le plus grand qu'on puisse trouver aux Etats-Unis.

Les Marchands de la Campagne qui voudront agir comme agents de la maison recevront les commissions les plus libérales.

Aux dernières foires de l'Etat, les Prix suivants—les plus remarquables qui aient encore été obtenus, ont été décernés à l'Agence Cushing :

Médaille en or pour la meilleure Machine à Vapeur Stationnaire.

Médaille en or pour les meilleurs Moulins à Scie.

Médaille en or pour le meilleur Evaporateur de Sucre.

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Head Blocks) de Moulin à Scie.

Premier Prix pour la meilleure Machine à Plancher.

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Maïs.

Premier Prix pour le meilleur Moulin à Coton.

Premier Prix pour le meilleurs Presse à Coton.

Premier Prix pour la meilleure Vis, à Coton de Newell.

Premier Prix pour la meilleure Bouilloire pour Machine à Vapeur.

Premier Prix pour les meilleures Poulies.

Premier Prix pour les meilleurs Arbres de Couche (Shafts).

Premier Prix pour les meilleurs Manchettes d'Arbres de Couche (Couplings).

Premier Prix pour les meilleurs Coussinets (Hangers).

Premier Prix pour la meilleure Presse à Foin.

Premier Prix pour les premières Scies Circulaires.

Premier Prix pour la meilleure exposition d'ouvrages en cuivre, à l'usage des Plombiers, des poseurs d'installation du Gaz, etc.

Premier Prix pour les meilleures Machines à faire les Boucauts et les Barils.

Ainsi Premier Prix pour les Machines à raboter, et Machines à travailler le bois.—Un grand nombre d'autres Prix pour la meilleure et la plus grande exposition de Machines.

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNÉ.

La grande popularité des Moulins à Coton de l'Aigle est fondée sur le fait bien connu qu'ils sont les plus sûrs, les plus forts et les mieux construits de tous les Moulins à Coton connus. Ces Moulins tournent plus légèrement que tous autres, ce qui est un grand avantage pour les Planteurs qui se servent de Manége à Chevaux. Tous les nombreux Planteurs qui font usage du Moulin de l'Aigle affirment que lorsque leur coton est envoyé sur le marché, il obtient toujours le prix le plus élevé, parce qu'il produit un échantillon plus fin et meilleur qu'aucun autre Moulin à Coton.

Plus de 17,000 de ces Moulins célèbres ont déjà été vendus par le soussigné, qui en est l'Agent depuis 18 ans ; et pendant cette longue période jamais un seul Moulin n'a été rejeté ou retourné, malgré le nombre immense qu'il en a été vendu.

Les Hérissons des Moulins à Coton de l'Aigle ont 12 pouces de diamètre, par conséquent 2 ou 3 pouces de plus que ceux de presque tous les autres moulins à coton ; —en sorte qu'un Moulin de l'Aigle de 40 scies par exemple, a un plus grand nombre de dents qu'un moulin de 50 scies des autres marques dont les scies n'ont que 10 et même 9 pouces de diamètre, ce qui constitue un avantage immense quand il s'agit d'un plus grand moulin.

Les planteurs qui désirent un Moulin recommandable, d'une réputation établie, peuvent acheter un Moulin à Coton de l'Aigle, avec la certitude de ne pas faire un essai incertain, et ils auront un Moulin qui est recommandé par les plus anciens et les meilleurs planteurs du pays comme étant le meilleur Moulin à Coton en usage. Le soussigné en tient continuellement un grand stock dans ses magasins de la Nouvelle-Orléans, toujours prêts à être expédiés sur demande.

Les planteurs doivent avoir soin d'indiquer s'ils veulent un Moulin avec la Grande Bande à main droite ou à main gauche.

La Salle de Coton qui a reçu le grand prix à St-Louis, et qui a rapporté tant de milliers de dollars à un grand nombre de Foires d'Etat, avait été égrenée dans un Moulin à Coton de l'Aigle.

**PRIX :**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Moulins de 40 scies | $200 | Moulins de 65 scies | $325 |
| " 45 " | 225 | " 70 " | 350 |
| " 50 " | 250 | " 75 " | 375 |
| " 55 " | 275 | " 80 " | 400 |
| " 60 " | 300 | | |

Tous ordres doivent être adressés à :

W. L. CUSHING,

No 61, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

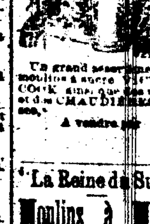

MOULINS A SUCRE VICTOR —ET— Evaporateurs de COOK.

Un grand assortiment de tout a grandeurs de moulins à sucre VICTOR et d'évaporateurs de COOK ainsi que des moulins à sucre de NILES, et des CHAUDIÈRES à sucre en fer du Tennessee.

A vendre par

W. L. CUSHING, 61 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

"La Reine du Sud"

Moulins à Maïs —ET A— FARINE DE STRAUB.

Ces moulins célèbres sont bien supérieures à tous les autres et sont vendus sous une entière garantie par

W. L. CUSHING, 61 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

MACHINES A VAPEUR PORTATIVES DE AMES.

1.000 EN USAGE.

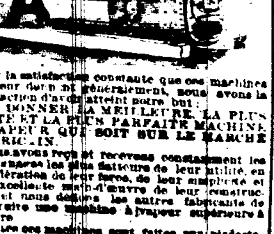

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement, nous avons la satisfaction d'avoir atteint notre but : DE DONNER LA MEILLEURE, LA PLUS FORTE ET LA PLUS PARFAITE MACHINE A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN.

Nous avons reçu et recevons constamment les témoignages les plus flatteurs de leur utilité, en considération de leur force, de leur simplicité et de l'excellente main-d'œuvre de leur construction, et nous défions les autres fabricants de construire une machine à vapeur supérieure à la nôtre.

Toutes ces machines sont faites sur piedestal indépendant, en sorte qu'elles peuvent être placées comme machines stationnaires si cela convient mieux.

W. L. CUSHING, Nlle Orléans.

CHAUDIÈRES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

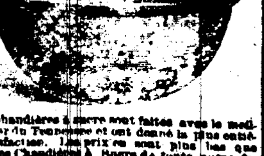

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee et ont donné la plus entière satisfaction. Les prix en sont plus bas que ceux des Chaudières à Sucre de toute autre fabrique. Toutes grandeurs à vendre par

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St Charles

LES MEILLEURES PRESSES A COTON,

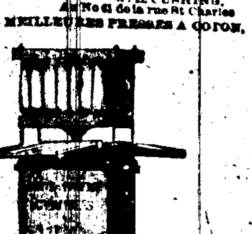

Les PRESSES A VIS, ROTATIVES, BROOKS.

ont été vendues pendant les cinq dernières années, et ont donné une satisfaction parfaite, opérant aisément avec deux ouvriers.

PRESSE PATENTÉE DE HART, A VIS DE NEWELL, PERFECTIONNÉE.

Cette presse est une grande amélioration sur la Presse à Vis de Newell ; elle fonctionne plus vite qu'aucune autre presse, et n'a pas d'égale comme presse à force animale.

PRESSE A VAPEUR A ENGRENAGE.

La meilleure et la seule bonne presse à vapeur, c'est la presse à vis de Newell avec engrenage à friction inventée par M. Noyes. Ces presses ont été employées pendant les six années passées par quelques uns de nos plus grands Planteurs et peuvent presser 100 balles par jour. Une de ces presses peut être vue en opération à la RAFFINERIE D'HUILE UNION, en cette ville.

Les planteurs désireux d'une bonne presse à coton, soit presse à main, soit presse à force animale, soit à vapeur, trouveront les presses ci-dessus les meilleures du marché et à des prix très-bas. A vendre aussi la vieille et recommandable Vis de Newell de toutes grandeurs, telle qu'elle a été perfectionnée par Stedman & Co.

A vendre à FRASER COTTON GIN DEPOT, par W. L. CUSHING,

No 61 rue St-Charles, Nlle-Orléans.



## THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LÉON, Publishers.

OFFICE—No. 73 CHARTRES.

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, $12 advance, $14 ; half-yearly, $7 ; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $3 ; half-yearly $2 50 ; quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.



## For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following Steamers:

NEW ORLEANS,
GEO. WASHINGTON, CORTES,
GEO. CROMWELL, KNICKERBOCKER

The steamship

KNICKERBOCKER,

[illegible], commander,

Will leave her wharf, foot of Toulouse street, Saturday, october 31, at 8 A. M.

PASSAGE..........$50

Freight for LIVERPOOL, BREMEN, HAVRE taken by this line, and through bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON,

[illegible] Gravier 1 [illegible]

## Pontchartrain Railway.

[illegible]

THE City terminus of this road is established at the "Old Depot," on Elysian Fields street, near the River.

Excursions to and from the Lake, same day the same.....Children under 12 years 10 cents. Fare to and from Spanish Fort, 15 cents each way.

| FROM THE CITY. | | FROM THE LAKE. | |
|---|---|---|---|
| o'clock A. M. | | o'clock A. M. | |
| 6 | " | [illegible] | " |
| 10 | " | [illegible] | " |
| 12 | M | [illegible] | M |
| 2 | P. M. | [illegible] | P. M. |
| 4 | " | [illegible] | " |
| 6 | " | [illegible] | " |

On Sundays the trains will be run every hour from 2 P. M.

Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

M. SCRANTON, Gen'l Superintendent.

## OBSTACLES TO MARRIAGE.

Happy Relief for Young Men from the effects of Errors and Abuses in early life. Manhood restored. Impediments to Marriage removed. New method of treatment. New and remarkable remedies. Books and Circulars sent free, in sealed envelopes.

Address, HOWARD ASSOCIATION, No. 419 North Ninth street, Philadelphia, Pa., — an Institution having a high reputation for honorable conduct and professional skill.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 28, 1874.

The trustees, in conformity to the charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th of April, 1874 :

| | | |
|---|---|---|
| Fire premiums.......... | $219,769 22 | |
| Marine premiums.......... | 46,236 28 | |
| River premiums.......... | 154,511 25 | $420,516 75 |
| Earned premiums, less reinsurance and return premiums.......... | | [illegible] |
| Losses paid and estimated— | | |
| On fire risk......$88,654 14 | | |
| On marine risks 22,677 20 | | |
| On river risks.. 67,224 00 | | $178,555 34 |
| Taxes, discount in lieu of participation, interest on capital, expenses, less discount, etc. | | [illegible] |
| Leaving net profits.......... | | [illegible] |

The company have the following assets :

| | | |
|---|---|---|
| Bills receivable.......... | $87,433 22 | |
| Loans on bonds and mortgage | 71,000 00 | [illegible] |
| Loans on pledge of stock, at call.......... | $136,250 00 | |
| Cash on hand.......... | [illegible] | [illegible] |
| Real Estate.......... | | [illegible] |
| City bonds, bank and other stocks.......... | | [illegible] |
| Premiums in course of collection.......... | | [illegible] |
| | | [illegible] |

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President

HENRY V. OGDEN, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans, Sworn to and subscribed before me, this 28th day of May, 1874.

W. L. EVANS, Second Justice Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved, That after paying the fourth quarterly interest of TWO AND ONE HALF PER CENT on the CAPITAL STOCK of the Company, that a DIVIDEND of TWENTY-FIVE per cent, be paid in CASH on and after the 22nd day of June next, to those parties insuring with the Company, entitled to receive the same.

TRUSTEES:

APRIL, 1874.

| | |
|---|---|
| Thos. A. Adams. | Sam'l B. Newman, |
| Sam'l. H. Kennedy, | T. T. Buddecke, |
| John Phelps, | A. G. Ober, |
| Adam Thomson, | Henry Abraham, |
| P. N. Strong, | Victor Meyer, |
| Joseph Bowling, | Edward J. Gay, |
| Jas. M. Sandidge, | Simon Hernsheim, |
| Simon Forchheimer, | Jas. S. Wells, |
| R. B. Post, | A. Levi, |
| Edward Pilsbury, | Jno. H. King, |
| Chas. E. Slayback, | Frederick Camerden, |
| David Wallace | J. L. Harris, |
| Andrew Stewart, | Joseph Hume. |

## Sun Mutual Insurance Company.

PAID UP CAPITAL..........$[illegible]

EIGHTEENTH

Annual Statement, for the year 1873.

| | | |
|---|---|---|
| Amount of premiums for the year.......... | $[illegible] | |
| Less unterminated risks and return premiums.......... | [illegible] | |
| Net earned premiums.......... | | [illegible] |
| Discount and Interest.......... | | [illegible] |
| | | [illegible] |
| Losses paid, re-insurance and unadjusted : | | |
| Losses.......... | [illegible] | |
| General Expenses and Taxes | [illegible] | |
| Reserve fund and Dividend on Stock.......... | [illegible] | |
| | | [illegible] |
| Net profit.......... | | [illegible] |
| Assets of the Company estimated at their market values : | | |
| Bonds, Stocks, Loans and Bills Receivable.......... | [illegible] | |
| Cash on hand and premiums in course of collection.......... | [illegible] | |
| Total assets.......... | | [illegible] |

The Board of Directors, at a meeting held on the 21st day of January, 1874, after setting aside $10,000 to the reserve fund from the net earnings of the year, and paying ten per cent dividend to the stockholders, resolved to pay a cash dividend of ten per cent on the net earned participating premiums for the year ending December 31st 1873.

JAMES I. DAY, President.

HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1874.

| | |
|---|---|
| JNO. G. GAINES, | JAMES I. DAY, |
| E. J. HART, | GEO. JONAS, |
| HENRY RENSHAW, | EMORY CLAPP |
| HUGH WILSON, | G. M. BAYLY, |
| B. BISCOE, | JAMES BYRNES, |
| I. N. MARKS, | J. L. HARRIS |
| CHAS. MACREADY, | LIONEL C. LEVY, |
| W. E. SEYMOUR, | W. B. SCHMIDT, |
| RICHARD FLOWER, | L. ALCUS, |
| I. WEIS, | R. T. TORIAN, |
| R. W. TAYLOR, | SCOTT McGEHEE, |
| J. C. MORRIS, | ISAAC L. HAAS. |

This old and reliable Company is issuing Policies on Fire, River and Marine Risks, on the most favorable terms, all Losses adjusted and settled upon the most liberal terms, and promptly paid at their Office, 61 Camp street, corner of Commercial Alley.


## ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

A la clôture des affaires, le 9 Janvier 1874.

**ACTIF :**

| | |
|---|---|
| Prêts et escomptes.......... | [illegible] |
| Bonds des Etats-Unis.......... | [illegible] |
| Primes sur Bonds des Etats-Unis et sur or.......... | [illegible] |
| Diverses actions.......... | [illegible] |
| Dû par Banques et Banquiers.......... | [illegible] |
| Propriétés foncières, meubles et installations.......... | [illegible] |
| Dépenses courantes.......... | [illegible] |
| Billets du Trésor (Legal Tenders).......... | [illegible] |
| Billets de Banques Nationales.......... | [illegible] |
| Or.......... | [illegible] |
| Chèques sur banques locales payables en courant.......... | [illegible] |

**PASSIF :**

| | |
|---|---|
| Capital payé.......... | [illegible] |
| Surplus.......... | [illegible] |
| Circulation.......... | [illegible] |
| Dépôts.......... | [illegible] |
| Chèques en caisse.......... | [illegible] |
| Escompte, Intérêt et Change.......... | [illegible] |
| Dû à Banques et Banquiers.......... | [illegible] |
| Dividendes non-réclamés.......... | [illegible] |
| | [illegible] |

Nlle-Orléans, 10 janvier 1874.

Le tableau est soumis au conseil de Bourse de la Banque Nationale.